

RENÉ GUILLAUMEARCHITECTE
DES
MONUMENTS HISTORIQUES

DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT

TÉLÉPHONE 4.13

MORBIHAN

JOSSELYN //LORIENT// LE
41, RUE DE LARMOR

25 SEPT. 1944

194

L'ARCHITECTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

A MONSIEUR

BOMBARDEMENT AERIEEN de

P L O E R M E L : 12 Juin

===== 1944 =====

LOCALITÉ :

ANCIENNE MAISON DES DUCS de BRETAGNE ?rue Beaumanoir

EDIFICE Bdt I84

Joissier
nr 5811-2
causants
Guéno

Cette maison avait été visitée dès le surlendemain du bombardement, et un rapport succinct avait été transmis à l'Architecte en chef, à la suite de celui sur l'église St Armel.

Le souffle consécutif à l'explosion de plusieurs grosses bombes avait comme point de départ, au nord c'est à dire face à la façade principale, derrière la maison des Marmousets qui lui fait vis à vis, et plusieurs vers N.E. dont l'une détruisait l'Hotel du Duc de Mercœur.

La remise du dossier N°I au C.R.I. a été retardée jusqu'à ce jour, les formules "A" & "C" ne m'ayant été données par l'un des co-propriétaires (employés chez l'Ingénieur T.P.E.) que le 25 courant : les propriétaires sont en effet au nombre de quatre.

Les dégâts intéressent surtout le toit, celui-ci en effet a été soulevé, les pannes se sont délogées de leurs alvéoles dans des pignons, et n'ont pas repris leur place. Les fermes ne semblent pas avoir souffert grâce à l'assemblage entaillé des entrants retroussés avec les arbalétriers. Néanmoins l'entre-axe entre les deux fermes a été secoué et des pannes, des chevrons et de la volige ont été rompus. La couverture en ardoises épaisses de C6 très secouée la majeure partie en est détachée, ou ont glissé à terre, ou sont retenues dans les gouttières.

Les fenêtres ou châssis en application aux étages sur rue sont arrachés et brisés. Les fenêtres du rez de chaussée sont encore en place, mais forcées et naturellement sans vitrerie : la porte d'entrée est en morceaux.

Le soubassement en maçonnerie du rez de chaussée n'a pas souffert, la façade en pan de bois pour le 1° et le 2° a quelques détériorations : un grand poteau au 1° près la fenêtre s'est sectionné en biais à mi hauteur, des poteaux intermédiaires ont cédé dans leurs assemblages, dans le bas pour certains, dans le haut pour d'autres. La verticalité dans le plan de façade n'a jamais été précise, et cela depuis longtemps, ainsi qu'en témoignent les inclinaisons dans les maçonneries de mitoyen, mais le plan de façade a subi un léger renforcement

constaté par le mou qu' a pris un tendeur en fer rond que nous
avons percé lors de la restauration en 33/34.

Le parquet du rez de chaussée est totalement soufflé et
arraché par le souffle qui agit dans la cave.

Enfin à l' étage, le propriétaire avait compartimenté de
façon illogique la grande pièce pour en faire deux avec un cou-
loir au détriment de la cheminée monumentale : ces deux cloisons
en briques ont été totalement jetées en bas.

Le présent rapport établi pour constitution du dossier N°1
de Reconstruction.

René Luthien

Scous-Délégation VARIÉS	10-2-49
12-2-49	12-2-49
12-2-49	12-2-49
12-2-49	12-2-49